

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 12 juin 2025 à 13h**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 12 juin 2025 à 13h, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 26 membres sur les 33 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. En cours d'instance, un pouvoir a été annoncé.

Décision n°CA20250619

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L.719-5, L.719-7, et R.711-10 à R.711-15 ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble.

Prise de participation au capital de la SAS SuperGrid Institute 2025 pour 2024

Le conseil d'administration approuve la souscription à l'augmentation de capital de la SAS SuperGrid Institute en 2025 pour l'année 2024, et autorise l'administrateur général à signer le bon de souscription d'actions d'un montant de 58 671€ (Cinquante-huit mille six cent soixante et onze euros).

Nombre de présents : 22
Nombre de pouvoirs : 5
Total présents et représentés : 27
Nombre de votants : 27
Nombre d'abstentions : 6
Total des suffrages exprimés : 21

Nombre de voix défavorables : 4
Nombre de voix favorables : 17

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

Transmis au Rectorat le 13/06/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.